

Sainte-Luce, le 07 avril 2020

Le principal

à

Mesdames et messieurs
les parents d'élèves

**COLLEGE
DE SAINTE-LUCE**

Dossier suivi par
Bertrand LAZZARI

Téléphone
05.96.62.50.47

Fax
05.96.62.56.98

Mel
Bertrand.lazzari
@ac-martinique.fr

2, rue Emile ZOLA
BP 42
97228 SAINTE-LUCE

Objet : Message aux parents d'élèves

Notre territoire traverse depuis plusieurs semaines une crise sanitaire jamais vécue auparavant, nous obligeant tous à un confinement en famille. Depuis le 16 mars, date de la fermeture des établissements scolaires, les équipes enseignantes du collège de Sainte-Luce se sont dépensées sans compter pour proposer à vos enfants des modalités d'enseignement à distance à travers l'utilisation de l'espace numérique de travail pronote ou de classes virtuelles.

Je voudrais tout d'abord remercier les professeurs pour leur investissement depuis le début de cette crise, parfois dans des conditions difficiles, certains d'entre eux éprouvant des difficultés pour organiser des classes virtuelles à cause d'un débit internet insuffisant.

Parallèlement, les élèves ne disposant pas de conditions matérielles ou techniques leur permettant de bénéficier de cet enseignement à distance se voient proposer les cours et les activités en support papier. Concernant ces élèves, un équipement en tablettes ou en clés 4G est actuellement en déploiement par les services de la CTM.

Dans ces circonstances, vous avez dû, de votre côté, assurer un suivi des devoirs de vos enfants, vous assurant qu'ils aient les outils numériques nécessaires, qu'ils fassent le travail demandé ou suivent les classes virtuelles programmées. Je voudrais ici, au nom de tout le collège, vous féliciter pour votre investissement dans ce suivi scolaire, souvent dans des conditions difficiles. Par votre action, vous facilitez les conditions de la mise en œuvre de ce mode inédit d'enseignement et jouez pleinement votre rôle dans la co-éducation de vos enfants.

Cette crise sanitaire fait suite à un mouvement social qui a impacté tous les établissements scolaires de l'île. Je sais que beaucoup d'entre vous sont inquiets par le fait que vos enfants n'auront pas pu suivre tout le programme de l'année.

Je veux également vous rassurer sur ce point.

D'abord, toutes les équipes enseignantes ont intégré cette dimension exceptionnelle que nous vivons cette année, pour proposer aux élèves un programme incluant les points essentiels du programme de l'année, afin que l'avenir scolaire de nos collégiens soit le moins impacté possible.

Ensuite, le conseil pédagogique qui se réunit régulièrement en visioconférence, a proposé de revoir le découpage de cette année en 2 semestres, un premier semestre correspondant au premier trimestre, un second semestre couvrant la période allant du 9 décembre au mois de juin. Cette proposition sera mise à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration. Afin d'assurer une équité sociale bien compréhensible, les évaluations auxquelles les professeurs auraient procédé pendant le confinement ne compteront pas pour ce second semestre, ni pour l'obtention du DNB.

Ce diplôme du brevet, quant à lui, sera délivré sur la base du niveau de maîtrise des compétences, lui-même fondé sur l'appréciation du conseil de classe qui se prononcera au second semestre. Les notes obtenues en cours d'année fondent évidemment en grande partie son appréciation. Si la réouverture des établissements le permet, le conseil de classe tiendra compte du résultat des évaluations passées par les élèves postérieurement à la réouverture des établissements.

Les épreuves écrites ainsi que l'épreuve orale, qui porte en principe sur la soutenance d'un projet dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs sont quant à elles supprimées.

Les vacances de Pâques constituent une période de repos nécessaire pour les élèves et pour leurs professeurs, notamment dans cette période exceptionnelle que nous traversons. Pour autant, il est important que les élèves volontaires qui rencontrent le plus de difficultés puissent profiter de cette période pour consolider leurs acquis. Aussi, plusieurs enseignants se sont portés volontaires pour proposer du soutien durant la semaine du 14 au 17 avril, notamment en français et en mathématiques. Ce soutien sera proposé à un groupe de 10 élèves de chaque niveau, et les familles concernées seront contactées par téléphone.

Le confinement a été renouvelé jusqu'au 15 avril au moins, et il faut nous préparer à sa prolongation. La reprise des cours, programmée pour l'instant le 4 mai, pourrait également être retardée. C'est pourquoi il est important que nous restions tous mobilisés pour continuer à apporter à vos enfants les connaissances et les compétences dont ils auront besoin.

Je sais pouvoir compter sur vous pour nous accompagner, comme vous l'avez fait jusqu'à présent, dans ce mode d'enseignement à distance inédit, imposé par la situation.

Je reste à votre écoute pour tous les problèmes que vous pourrez rencontrer.

Bien à vous.

Le principal ,



Bertrand Lazzari